Coordination Syndicale Départementale Territoriaux du Vaucluse

la cgt 84 Services Publics

Le Pontet, le 23 novembre 2026

A l'attention de Monsieur Raphaël ARNAULT
Député du Vaucluse

Objet : Alerte sur le financement du CNFPT – Soutien aux amendements proposés.

Monsieur le Député

Comme vous le savez, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), établissement paritaire, déconcentré, est en charge de la formation professionnelle des 2 millions d'agent·es des collectivités locales, voit ses recettes plafonnées à 397 millions d'euros, en application de la loi de finances 2026.

Cette disposition, rejetée par l'ensemble des employeurs territoriaux et des organisations syndicales de la fonction publique territoriale, pèse lourdement sur le CNFPT au moment où les besoins de formation n'ont jamais été aussi importants.

Nous sommes face à une attaque contre le CNFPT, contre le droit à la formation professionnelle des fonctionnaires territoriaux·ales et contre la libre administration des collectivités locales.

Les ressources du CNFPT dépendent d'une cotisation de 0,9 % de la masse salariale des agent·es des collectivités locales. Il s'agit donc d'un salaire socialisé des agent·es des collectivités locales qui, grâce à la mutualisation, vise à garantir l'égalité d'accès du personnel territorial à la formation professionnelle. C'est ainsi que la qualité de la formation professionnelle des agent·es des collectivités locales résultent des moyens financiers du CNFPT.

Alors que nous étions en droit de considérer que cette mesure ne serait mise en œuvre que pour 2026, quelle ne fut pas notre surprise de relever que cette mesure était reconduite pour 2027, comme indiqué dans le projet de loi de finances 2027, dans son article 42- ligne 50 du tableau.

Aussi, au moment où le Parlement est saisi de ce projet de loi, il nous est apparu nécessaire de vous sensibiliser à cette disposition et de vous inviter à tout mettre en œuvre pour obtenir son retrait du PLF 2027.

Nous espérons pouvoir compter sur votre attachement à un service public local de qualité grâce à la formation des agent·es qui le rendent, et restons disponibles si besoin.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député, à l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Coordination Syndicale Départementale de Vaucluse

Madeleine SAMBATI